

BREL Armand	Classe : 1918 Mobilisé	Blessé Pensionné	Lien avec Espagnac : non natif / non résident
------------------------	-----------------------------------	-----------------------------	--

IDENTIFICATION

Nom : Brel

Prénoms : Armand

Date et lieu de naissance : 09.04.1898 à Brengues

Date et lieu de décès : 12.10.1961 à Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne)

Filiation* : Brel Baptiste ; Beauville Antonia ; domiciliés à Corn

Profession* : cultivateur, mais mention barrée pour tuilier à une date non précisée

Lieu de résidence* : Corn

Description* : taille : 1,63 m. ; châtain ; instruction : 2

(*) situation à l'année de la classe

ETATS DES SERVICES 14 – 18

Classe : 1918

Conseil de révision (date, décision et motif) : bon pour service armé, 1^{ère} partie liste de 1917

Mobilisation (date, lieu, unité, grade) : 01.05.1917, Rodez, 122^{ème} régiment d'infanterie, soldat de 2^{ème} classe

Situation de famille à la mobilisation : marié en 1916 à Corn

Profession à la mobilisation* : tuilier (chef de fabrication à la tuilerie en 1938)

Résidence à la mobilisation* : Corn

(*) situation établie au vu de la fiche matricule

Chronologie des services :

Passé au 230^{ème} régiment d'infanterie le 22.03.18

Blessé et évacué le 09.04.18

Passé au 11^{ème} bataillon de chasseurs le 26.07.19

Promu 1^{ère} classe le 07.11.19

Récompenses (médailles, citations) :

Campagnes contre l'Allemagne : 01.05.1917 au 23.10.19

Zone de l'intérieur : 01.05.17 au 19.10.17

Zone des armées : 20.10.17 au 10.04.18

Zone de l'intérieur : 11.04.18 au 18.03.19, campagne double blessé de guerre

Zone des armées : 19.03.19 au 23.10.19

A.F.R. : 24.10.19 au 11.06.20

Décès (date, lieu, circonstances) :

Inhumation :

Commission réforme (date, décision, motif) :

Libération (date, motif, lieu) : renvoyé dans ses foyers le 12.06.1920

Durée de la mobilisation : 2 ans et 5 mois puis 7 mois au titre du service actif

Mentions (mort pour la France, pensionné) :

Pensionné (cf. rubrique « Divers » point 3 « blessure et pension »)

Armand BREL																												
Age et résidence à la mobilisation : 19 ans ; Corn																												
			122°RI 01.05				230°RI 22.03			11°BC 26.07																		
1	9	1	4		1	9	1	5		1	9	1	6		1	9	1	7		1	9	1	8		1	9	1	9
										20.10		09.04		19.03		23.10												
Zone de l'intérieur				Zone des armées				Armée d'orient				Convalescent																

ETATS DES SERVICES POSTERIEURS A 1918

Réserves (date, unités, période) :

Versé à la réserve de l'armée d'active au 7^{ème} régiment d'infanterie le 15.06.1920

Concession de pension de 480 francs, accordée par arrêté du 20.01.1920 avec jouissance du 10.11.1920 au 09.11.1921

Versé à la classe de mobilisation 1914 comme père de deux enfants en mai 1923

Passé au 9^{ème} régiment d'infanterie le 01.01.1924

Passé au centre de mobilisateur du génie n° 48 le 15 avril 1933

En position sans affectation le 15 avril 1934

Affecté au 172^{ème} régiment régional le 01.01.1935

Passé au centre mobilisateur colonial d'infanterie n° 179 le 15.01.1938

Commission de réforme de Toulouse du 02.05.1938 « maintenu service armé »

Passé au centre de mobilisation d'infanterie n° 172 le 15.05.1938

Commission de réforme de Montauban du 09.08.1939 : « réforme n°2 pour tachycardie néphrite chronique »

Commission de réforme de Cahors du 02.04.1940 : classé service auxiliaire : « tachycardie sans lésion ; pouls debout 84, couché 110, TA 17,5/10,5 »

Résidence à la mobilisation : Cahors entre 1921 et 1929 puis Puybrun (puis Reyrevignes à partir de 1952)

Mobilisation 39 (date, lieu, unité) : 19.04.1940 au dépôt général d'infanterie n° 179

Campagnes contre l'Allemagne :

Chronologie des services :

Passé au dépôt d'infanterie n° 171 le 05.04.1940

Affectation spéciale à compter du 23.04.1940 comme chef contremaître usine Tuilacabane à Puyblanc pour une durée indéterminée

Libération (date, motif, lieu) :

SOURCES DOCUMENTAIRES

Registre matricule

Registres d'état civil

Recensements 1906 et 1911

Historique du 122^{ème} régiment d'infanterie, Imprimerie Carrère, sans date

Historique du 230^{ème} régiment d'infanterie, Imprimerie Depollier & Cie, Annecy, sans date

Journal de marche et d'opération du 230^{ème} régiment d'infanterie

DIVERS

1 – liens avec Espagnac :

Brel Armand n'est ni natif, ni résident de la commune d'Espagnac au moment de la guerre. Il né en effet à Brengues en 1898 et, lors de sa mobilisation en 1917, réside à Corn où il s'est marié en 1916.

Son lien, assez ténu avec Espagnac, tient à sa qualité de domestique chez Navet Eugène où il est recensé en 1911 comme berger. Il est impossible de préciser la durée de son séjour à Espagnac.

2 – campagnes contre l'Allemagne :

Alors qu'il vient d'avoir 19 ans, Armand Brel est mobilisé comme soldat de 2^{ème} classe le 1^{er} mai 1917 au 122^{ème} régiment d'infanterie caserné à Rodez depuis 1913.

Il semble y demeurer 5 mois et demi, certainement pour la période de classes, avant de rejoindre le 20 octobre 1917 son régiment dans la zone des armées. Le 122^{ème} RI se trouve alors dans la région au sud-est de Belfort, avant d'être engagé le 22 octobre en Alsace sur Sentheim. Le régiment reste dans le secteur alsacien jusqu'au 1^{er} avril successivement dans les secteurs de Gœvenheim, Kalberg, Rodern, Magdebourg, Gœvenheim, Rougemont et la Chapelle-sous-Rougemont.

C'est juste avant cette relève qu'Armand Brel quitte le 122^{ème} RI pour rejoindre le 22 mars 1918 le 230^{ème} régiment d'infanterie qui se trouve alors dans le secteur d'Hermonville, Châlons-le-vergeur et Cauroy, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Reims.

Le secteur est assez agité avec de nombreux coups de mains et attaques chimiques.

C'est là qu'Armand Brel est blessé par éclat d'obus au visage autour du 10 avril 1918, imposant une évacuation immédiate et une longue convalescence pendant 11 mois (voir point 3).

A son retour en zone des armées, le 19 mars 1919, le 230^{ème} RI se trouve dans les Vosges dans le secteur de Jarménil, La Baffe et Archettes (à une dizaine de kilomètres au sud-est d'Epinal). Bien que le régiment ait été dissous le 16 avril 1919, il n'est réaffecté selon sa fiche matricule que le 26 juillet 1919 au 11^{ème} bataillon de chasseurs, au sein duquel il est d'abord mis fin le 23 octobre 1919 à ses campagnes contre l'Allemagne mais avec lequel il poursuit encore son service militaire jusqu'en juin 1920, date de sa libération.

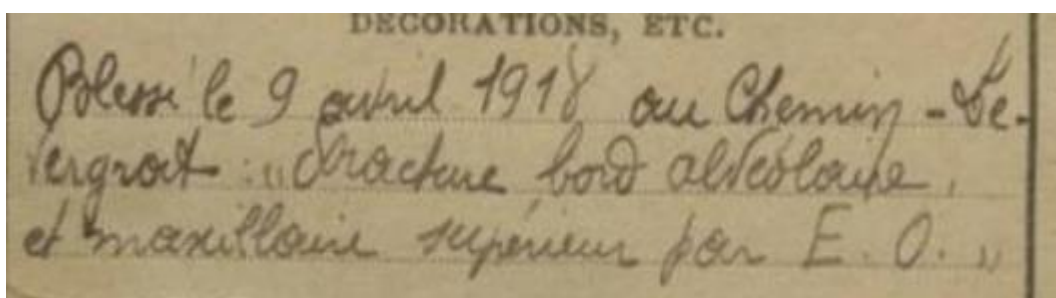
Il s'agit vraisemblablement du 11^{ème} bataillon de chasseurs alpins puisqu'il n'existe pas de bataillon de chasseurs à pied et uniquement un 11^{ème} bataillon de chasseurs à cheval.

Ce bataillon est alors intégré à l'Armée Française du Rhin (AFR) constituée par note du maréchal Foch du 4 octobre 1919 pour regrouper toutes les unités françaises stationnées en pays rhénan en application des conventions d'occupation par les alliés adoptées à la suite de l'armistice. Les effectifs de l'AFR oscillent entre 100 et 250 000 hommes.

3 – blessure et pension :

La fiche matricule précise qu'Armand Brel a été blessé le 9 avril 1918 au chemin-le Vergroit. Si le JMO du 230^{ème} RI confirme la blessure d'Armand Brel ce jour, il n'apporte aucune précision sur le type de blessure ni le lieu. Il indique seulement que la journée du 9 avril a été relativement calme et que le régiment a compté 1 mort et 2 blessés dont Armand Brel.

Seule la fiche matricule permet de savoir qu'il s'agit d'une blessure par éclats d'obus au visage et ayant entraîné une « fracture du bord alvéolaire et maxillaire supérieur ».



La commission de réforme de Toulouse du 2 mai 1938 qui le maintiendra apte au service armé précise « pour mémoire » qu'il est atteint d'une invalidité inférieure à 10 % pour « reliquat de blessure par éclat d'obus à la joue droite avec fracture dentaire ».

Cette blessure qui impose son évacuation vers la zone de l'intérieur, sans que l'on puisse préciser davantage le lieu de l'évacuation qui a duré près d'une année laissant supposer l'existence d'une blessure sévère.

La même blessure fera l'objet d'une pension de 480 francs en 1921.

En mai 1938 la décision de la commission de réforme de Toulouse retenant une invalidité inférieure à 10 % le prive de pension, ce que confirme la notification faite le 5 octobre 1938 lui indiquant qu'il n'est « pas susceptible d'être admis au bénéfice d'une pension ».

Mais l'affaire n'en reste pas là, puisqu'Armand Brel a manifestement saisi le Tribunal des pensions de Cahors pour contester cette décision.

Sa fiche matricule rapporte qu'il a obtenu gain de cause, puisqu'après décision de cette juridiction, rendue le 28 juillet 1939, une nouvelle pension temporaire de 10 % lui a été concédée le 14 mars 1940 pour la période du 3 mars 1938 au 1^{er} mai 1940.

Le 15 janvier 1952 il est de nouveau expertisé par la commission de réforme de Toulouse qui recense alors 4 invalidités différentes, toutes à 10 % dont une à titre documentaire c'est-à-dire sans lien au service.

Le 1^{er} taux de 10 % est lié à «aux séquelles de blessure droite de la face par éclats d'obus à l'étage moyen du massif facial. Coefficient de mastication de 42 % et appareillable » ;

Le 2^{ème} taux de 10 % est lié à une bronchite emphysémateuse, sans que l'on sache s'il y a un lien avec le service ou la guerre ;

Le 3^{ème} taux est lié à des problèmes digestifs, là encore sans que l'on puisse faire un lien avec le service ;

Enfin le 4^{ème} taux est lié à des « séquelles de néphrite chronique hypertensive qui serait liée à une scarlatine contractée en 1917 pendant la guerre (précise la fiche matricule).

Le tableau - assez sombre - est complété par le constat de l'absence d'albumine dans les urines mais une insuffisance coronarienne et douleurs précordiales avec dyspnée d'effort.

Une dernière expertise en juillet 1959 semble avoir été faite par la même commission de réforme de réforme de Toulouse, sans que la fiche matricule en donne le compte-rendu et le résultat. C'est la dernière avant son décès en 1961.